

# Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 12-01-2016 Date de révision: 12-02-2022 Version: 2.1

### **SECTION 1: Identification**

### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : MicroKleen HS
Code du produit : B2HC

### 1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Détergent

#### 1.3. Fournisseur

**Fabricant**Micro-Scientific, LLC
755 Tri-State Parkway

60031 Gurnee, IL T 1-888-253-2536

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 1-800-535-5053

# **SECTION 2: Identification des dangers**

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

### Classification (GHS CA)

Eye Irrit. 2B H320

### 2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

# Étiquetage GHS CA

Mention d'avertissement (GHS CA) : Attention

Mentions de danger (GHS CA) : H320 - Provoque une irritation des yeux

Conseils de prudence (GHS CA) : P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Distributeur

2810 Coventry Road

Canada T. 1-888-752-3920

Oakville, ON, L6H 6R1

Canadian Hospital Specialties Ltd.

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Non applicable.

### SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

#### 3.1. Substances

Non applicable

#### 3.2. Mélanges

| Nom   | Identificateur de produit | %         |
|---|---------------------------|-----------|
| Dodécylbenzènesulfonate de sodium                     | (n° CAS) 25155-30-0       | 5 - 10    |
| D-Glucopyranose, oligomérique, decyl octyl glycosides | (n° CAS) 68515-73-1       | 1 - 5     |
| Xylènesulfonate de sodium                             | (n° CAS) 1300-72-7        | 0,5 – 1,5 |

<sup>\*</sup>Nom chimique, numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été tenus au secret commercial

# **SECTION 4: Premiers soins**

# 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation

: S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.

Premiers soins après contact avec la peau

: En cas d'irritation cutanée: Laver la peau avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Premiers soins après contact oculaire

: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion

Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

12/02/2022 FR-CA (Français - CA) Page 1

# Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

#### 4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation

: Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Symptômes/effets après contact avec la peau

Peut provoquer une irritation de la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau.

Symptômes/effets après contact oculaire

Provoque une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.

Symptômes/effets après ingestion

: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

#### 4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement

: Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

### SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

### 5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

#### 5.2. Agents extincteurs inappropriés

Agents d'extinction non appropriés : Aucun connu.

#### 5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Danger d'incendie : Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

#### 5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Protection en cas d'incendie

Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

#### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales

: Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

# 6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention

: Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Procédés de nettoyage

Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Ventiler la zone. Risque de glissade sur la matière renversée. Rincer abondamment à l'eau les surfaces contaminées.

### 6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

# **SECTION 7: Manutention et stockage**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

: Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Mesures d'hygiène

: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains après toute manipulation.

# 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

: Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver dans un endroit sec, frais et très bien ventilé.

# SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés

: Aérer/ventiler les lieux pour maintenir l'exposition aux poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc, sous les limites permises.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

 Éviter le rejet dans l'environnement. Maintenir les niveaux sous les seuils de la protection environnementale de la communauté.

# 8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

#### Protection des mains:

12/02/2022 FR-CA (Français - CA) 2/5

# Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Porter des gants appropriés

#### Protection oculaire:

Porter un appareil de protection des yeux

#### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

#### Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

#### Autres informations:

Ne pas manger, fumer ou boire là où la substance est manipulée, traitée ou stockée. Se laver les mains minutieusement avant de manger ou de fumer. Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Apparence : liquide rose clair

Couleur : Rose
Odeur : Détergent

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : 7 - 8

Vitesse d'évaporation relative (acétate de : Aucune donnée disponible

butyle=1)

 Vitesse d'évaporation relative (éther=1)
 : Aucune donnée disponible

 Point de fusion
 : Aucune donnée disponible

 Point de congélation
 : Aucune donnée disponible

 Point d'ébullition
 : Aucune donnée disponible

Point d'éclair : Non applicable

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Non inflammable

Pression de la vapeur : Aucune donnée disponible Pression de vapeur à 50 °C : Aucune donnée disponible

Densité relative : 1,0205 - 1,0305

Solubilité : Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau : Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

# 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

# SECTION 10: Stabilité et réactivité

# 10.1. Réactivité

Réactivité : Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

Stabilité chimique : Stable dans les conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses : Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

Conditions à éviter : Chaleur.

Matières incompatibles : Aucun connu.

Produits de décomposition dangereux : Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

# SECTION 11: Données toxicologiques

# 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale) : Non classé.
Toxicité Aiguë (voie cutanée) : Non classé
Toxicité aigüe (inhalation) : Non classé

12/02/2022 FR-CA (Français - CA) 3/5

# Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

| Xylènesulfonate de sodium (1300-72-7)                                 |  |  |
|---|--|--|
| DL50 orale rat  | 1000 mg/kg   |  |
| ATE CA (orale)  | 1000 mg/kg de poids corporel   |  |
| Dodécylbenzènesulfonate de sodium (25155-                             | Ibenzènesulfonate de sodium (25155-30-0)   |  |
| DL50 orale rat  | 1080 - 1980 mg/kg  |  |
| DL50 cutanée lapin  | > 2000 mg/kg   |  |
| ATE CA (orale)  | 1080 mg/kg de poids corporel   |  |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée                                  | : Non classé   |  |
|   | pH: 7 - 8  |  |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire                          | : Provoque une irritation des yeux.  |  |
|   | pH: 7 – 8  |  |
|   | Selon les résultats des tests (BCOP)   |  |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée                               | : Non classé   |  |
| Mutagénicité sur les cellules germinales                              | : Non classé   |  |
| Cancérogénicité   | : Non classé   |  |
| Toxicité pour la reproduction   | : Non classé   |  |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)  | : Non classé   |  |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) | : Non classé   |  |
| Danger par aspiration   | : Non classé   |  |
| Symptômes/effets après inhalation                                     | : Peut causer une irritation des voies respiratoires.  |  |
| Symptômes/effets après contact avec la peau                           | : Peut provoquer une irritation de la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau.   |  |
| Symptômes/effets après contact oculaire                               | : Provoque une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement. |  |
| Symptômes/effets après ingestion                                      | : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.  |  |
| Autres informations   | : Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.  |  |

# SECTION 12: Données écologiques

### 12.1. Toxicité

Ecologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

| Dodécylbenzènesulfonate de sodium (25155-30-0) |  |
|--|--|
| CL50 poisson 1                                 | 10,8 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèces: Oncorhynchus mykiss [static]) |
|  |  |

# 12.2. Persistance et dégradabilité

| Mic | croKleen HS                |             |  |
|-----|----------------------------|-------------|--|
| Pei | rsistance et dégradabilité | Non établi. |  |

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

| MicroKleen HS                |             |
|------------------------------|-------------|
| Potentiel de bioaccumulation | Non établi. |

## 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

# 12.5. Autres effets néfastes

Autres informations : Aucun autre effet connu.

# SECTION 13: Données sur l'élimination

#### 13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage

: Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets.

# **SECTION 14: Informations relatives au transport**

12/02/2022 FR-CA (Français - CA) 4/5

# Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

#### 14.1. Description sommaire pour l'expédition

Conformément aux exigences de TMD

### Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Non réglementé pour le transport

### 14.2. Informations relatives au transport/DOT (Ministère des transports des États-Unis)

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 14.3. Transport aérien et maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

### SECTION 15: Informations sur la réglementation

#### 15.1. Directives nationales

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

# 15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

### **SECTION 16: Autres informations**

Date d'émission: 12-01-2016Date de révision: 12/02/2022Version2.1Autres informations: Aucun.

Clause de non-responsabilité: nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.

12/02/2022 FR-CA (Français - CA) 5/5